



Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion
Ministère des solidarités et de la santé

Avis relatif au recrutement de bénéficiaires de l'obligation d'emploi par la voie contractuelle dans le corps des inspecteurs du travail

En application des articles L.351-1 à L.352-6 du Code général de la fonction publique, un recrutement de personnes en situation de handicap est prévu au titre de l'année 2022 dans le corps des inspecteurs du travail.

Le nombre total de places offertes au recrutement est fixé à 12 par l'arrêté du 22 mars 2022 fixant le nombre de postes offerts aux concours pour le recrutement d'inspecteurs du travail ouverts au titre de l'année 2022.

Conditions d'accès :

- être bénéficiaire de l'obligation d'emploi instituée par l'article L. 5212-2 du code du travail,
- être de nationalité française ;
- être titulaire d'une licence (BAC+3), ou d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau II ou d'une qualification reconnue équivalente à l'un de ces titres ou diplômes,
- être apte à l'exercice des fonctions,
- ne pas avoir la qualité de fonctionnaire.

Modalités d'inscription :

Les inscriptions seront ouvertes du **1^{er} juin au 1^{er} juillet 2022**. Pour s'inscrire, les candidats devront d'abord se rendre sur le site du ministère du travail : <https://travail-emploi.gouv.fr/metiers-et-concours/calendrier-des-concours-et-examens-du-ministere-du-travail/article/s-inscrire-en-ligne>

Après avoir finalisé son inscription en ligne, le candidat devra constituer un dossier de candidature complété et signé (toutes les rubriques doivent être renseignées) accompagné des pièces justificatives suivantes :

- tout document justifiant du bénéfice de l'obligation d'emploi (Ex : RQTH, ...) ;
- une copie des diplômes obtenus ;
- un certificat médical de compatibilité du handicap avec l'emploi postulé datant de moins de 6 mois ;
- un curriculum vitae.

Le dossier de candidature est à transmettre :

- par la voie électronique à l'adresse suivante : martine.clavier@sg.social.gouv.fr
- **et en 5 exemplaires** recto/verso à adresser par la voie postale en pli suivi ou en recommandé avec accusé de réception, et à transmettre accompagné des pièces justificatives au plus tard le **1^{er} juillet 2022 à minuit** (le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Ministère du travail
Direction des ressources humaines
Département du recrutement - mission concours
IT 2022 (voie contractuelle)
14 avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

Tout dossier posté hors délai ou incomplet ne pourra être pris en considération.

Le dossier de candidature et une fiche descriptive de poste sont téléchargeables sur le site internet du ministère du travail à l'adresse suivante : <https://travail-emploi.gouv.fr/article/accéder-a-la-fonction-publique-dans-le-cadre-de-l-obligation-d-emploi>

Nature et déroulement de la sélection :

Une commission effectuera une première sélection à partir des dossiers de candidature. Seuls seront convoqués à un entretien les candidats dont les dossiers auront été retenus. Les auditions sont prévues à partir d'octobre 2022.

La liste des candidats déclarés admis au recrutement à l'issue de l'entretien sera publiée à l'adresse suivante : <http://travail-emploi.gouv.fr/metiers-et-concours/resultats-annales-statistiques-faq/resultats-composition-des-jurys-rapports-des-jurys-statistiques/>

Les candidats sélectionnés sont amenés à suivre une formation rémunérée de 18 mois à l'Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (INTEFP) à Marcy-l'Etoile. La formation commencera en février 2023.